ASSEMBLÉE NATIONALE

10 octobre 2019

PLF POUR 2020 - (N° 2272)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N º I-2766

présenté par M. Giraud

ARTICLE 23

Au début de l'alinéa 4, substituer aux mots :

« Cette dotation »

les mots:

« La dotation globale d'autonomie au bénéfice de la Polynésie française ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.